

académies  
Caen  
Rouen

RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# Dossier de presse des examens 2018



POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE



# Les chiffres et dates clés des examens 2018 dans la région académique Normandie

## Le baccalauréat

**36 964** candidats en Normandie

**7 753** dans le Calvados

**6 048** dans l'Eure

**4 855** dans la Manche

**2 707** dans l'Orne

**15 601** en Seine-Maritime

et **25 923** candidats aux épreuves anticipées en classe de première

**19 358** candidats au baccalauréat général

**7 393** candidats au baccalauréat technologique

**10 213** candidats au baccalauréat professionnel

Âge du candidat le plus jeune : **15 ans**

Âge du candidat le plus âgé : **66 ans**

Candidats en situation de handicap : **6 191**

Candidats en formation continue : **350**

Candidats non scolarisés : **821**

**276** centres d'examen

**15 200** examinateurs et correcteurs

### Calendrier des épreuves

Épreuves du baccalauréat général et technologique  
Épreuves écrites : du 18 juin au 25 juin 2018

Épreuves anticipées du baccalauréat général et technologique  
Épreuves écrites : 18 et 20 juin 2018

Épreuves du baccalauréat professionnel  
Épreuves écrites obligatoires : 6 juin 2018

### Publication des résultats

Baccalauréat général

Résultats du premier groupe : 6 juillet 2018 matin

Résultats du second groupe : 10 juillet 2018 au soir

Baccalauréat technologique

Résultats du premier groupe : 6 juillet 2018 matin

Résultats du second groupe : 10 juillet 2018 au soir

Baccalauréat professionnel

Résultats du premier groupe : 6 juillet 2018 matin

Résultats du second groupe : 10 juillet 2018 au soir

## Le diplôme national du brevet (DNB)

**41 209** candidats en Normandie

**8 393** dans le Calvados

**7 918** dans l'Eure

**5 951** dans la Manche

**3 392** dans l'Orne

**15 585** en Seine-Maritime

### Calendrier des épreuves

Épreuves écrites

Français - Mathématiques : jeudi 28 juin 2018 de 9h00 à 16h45

Histoire-géographie/Enseignement moral et civique -

Sciences - Langue vivante étrangère : vendredi 29 juin 2018 de 9h00 à 16h30

### Publication des résultats

Date d'affichage des résultats sur le site et dans les établissements scolaires : 11 juillet 2018

Accès grand public depuis les sites web académiques : [www.ac-caen.fr](http://www.ac-caen.fr) et [www.ac-rouen.fr](http://www.ac-rouen.fr)



## Les chiffres et l'organisation des examens

Les chiffres clés de la session 2018 du baccalauréat	page 4
Le calendrier des épreuves du baccalauréat et la publication des résultats	page 6
Les résultats de la session 2017 du baccalauréat	page 7
Le diplôme national du brevet (DNB)	page 8
Les examens de la voie professionnelle de niveaux V et IV	page 9
Le brevet de technicien supérieur (BTS)	page 10
La poursuite de la dématérialisation	page 11
La lutte contre la fraude	page 12
Le dispositif de conservation des notes	page 13

## L'ouverture internationale du baccalauréat

L'ouverture internationale du baccalauréat	page 14
--	---------

## Les nouveautés

Le nouveau DNB 2018	page 16
Le nouveau baccalauréat 2021	page 20

## Les chiffres clés de la session 2018 du baccalauréat

### Le nombre de candidats - académie de Caen

Séries*	Calvados	Manche	Orne	Canada	USA	St Pierre et Miquelon	Total 2018	Rappel 2017
<b>Bac général</b>								
L	782	440	288	41	30	2	1 583	1 571
ES	1 397	892	419	134	202	14	3 058	2 872
S	2 153	1 290	723	222	210	23	4 621	4 364
<b>Total</b>	<b>4 332</b>	<b>2 622</b>	<b>1 430</b>	<b>397</b>	<b>442</b>	<b>39</b>	<b>9 262</b>	<b>8 807</b>
<b>Bac technologique</b>								
STMG	645	531	252				1 428	1 290
STI2D	309	237	100				646	562
STD2A	34						34	34
ST2S	262	140	108				510	551
STL	93	71	14				178	159
Hôtellerie	37	22					59	60
TMD	11						11	11
<b>Total</b>	<b>1 391</b>	<b>1 001</b>	<b>474</b>				<b>2 866</b>	<b>2 667</b>
<b>Bac professionnel</b>								
Services	1 110	615	524			18	2 267	2 230
Production	920	617	279			14	1 830	1 879
<b>Total</b>	<b>2 030</b>	<b>1 232</b>	<b>803</b>			<b>32</b>	<b>4 097</b>	<b>4 109</b>
<b>Candidats aux épreuves anticipées**</b>	<b>5 624</b>	<b>3 536</b>	<b>1 936</b>	<b>487</b>	<b>487</b>	<b>31</b>	<b>12 101</b>	<b>11 976</b>
<b>Nombre total d'inscrits</b>	<b>13 377</b>	<b>8 391</b>	<b>4 643</b>	<b>884</b>	<b>929</b>	<b>102</b>	<b>28 326</b>	<b>27 559</b>

\* Séries générales : L - Littéraire ; ES - Économique et Sociale ; S - Scientifique

\* Séries technologiques : STMG - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion ; STI2D - Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable ; ST2A - Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués ; ST2S - Sciences et Technologies de la Santé et du Social ;

STL - Sciences et Technologies de Laboratoire ; Hôtellerie ; TMD - Techniques de la Musique et de la Danse.

\*\* Toutes séries confondues

Épreuves anticipées de français en première (L, ES, S et séries technologiques) - Sciences (L et ES) - Histoire et géographie (STD2A, STI2D et STL) - Gestion (STMG).

## Les chiffres clés de la session 2018 du baccalauréat

### Le nombre de candidats - académie de Rouen

Séries*	Eure	Seine-Maritime	Afrique occidentale***	Total 2018	Rappel 2017
<b>Bac général</b>					
L	485	1 238	96	<b>1 819</b>	<b>1 803</b>
ES	1 086	2 637	696	<b>4 419</b>	<b>3 337</b>
S	1 491	4 037	661	<b>6 189</b>	<b>5 276</b>
<b>Total</b>	<b>3 062</b>	<b>7 912</b>	<b>1 453</b>	<b>12 427</b>	<b>10 416</b>
<b>Bac technologique</b>					
STMG	835	1 553	202	<b>2 590</b>	<b>2 063</b>
STI2D	310	861		<b>1 171</b>	<b>1 072</b>
STD2A	93	447		<b>540</b>	<b>575</b>
ST2S	66	237		<b>303</b>	<b>278</b>
STL	36	36		<b>72</b>	<b>84</b>
Hôtellerie		32		<b>32</b>	<b>32</b>
TMD		21		<b>21</b>	<b>22</b>
<b>Total</b>	<b>1 340</b>	<b>3 187</b>	<b>202</b>	<b>4 729</b>	<b>4 126</b>
<b>Bac professionnel</b>					
Services	798	1 987		<b>2 785</b>	<b>2 769</b>
Production	848	2 515		<b>3 363</b>	<b>3 299</b>
<b>Total</b>	<b>1 646</b>	<b>4 502</b>		<b>6 148</b>	<b>6 068</b>
<b>Candidats aux épreuves anticipées**</b>	<b>4 412</b>	<b>10 415</b>		<b>14 827</b>	<b>14 831</b>
<b>Nombre total d'inscrits</b>	<b>10 460</b>	<b>26 016</b>	<b>1 655</b>	<b>38 131</b>	<b>35 441</b>

\* Séries générales : L - Littéraire ; ES - Économique et Sociale ; S - Scientifique

\* Séries technologiques : STMG - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion ; STI2D - Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable ; ST2A - Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués ; ST2S - Sciences et Technologies de la Santé et du Social ; STL - Sciences et Technologies de Laboratoire ; Hôtellerie ; TMD - Techniques de la Musique et de la Danse.

\*\* Toutes séries confondues

Épreuves anticipées de français en première (L, ES, S et séries technologiques) - Sciences (L et ES) - Histoire et géographie (STD2A, STI2D et STL) - Gestion (STMG).

\*\*\* Burkina, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal.

## Le calendrier des épreuves du baccalauréat et la publication des résultats

### )) Calendrier des épreuves

Épreuves du baccalauréat général et technologique

Épreuves orales et facultatives : à partir du 28 mars 2018

Épreuves écrites : du 18 au 25 juin 2018

Épreuves anticipées du baccalauréat général et technologique

Épreuves orales : du 25 au 29 juin 2018

Épreuves écrites : du 18 au 20 juin 2018

Épreuves du baccalauréat professionnel

Épreuves facultatives : à partir du 25 mai 2018

Épreuves pratiques : à partir du 28 mai 2018

Épreuves écrites obligatoires : 6 juin 2018

### )) Des épreuves écrites sur six jours

Afin d'assurer l'égalité de traitement entre tous les candidats, les épreuves écrites des séries générales et technologiques se déroulent sur **six journées**, du **18 au 25 juin inclus**.

Le calendrier du baccalauréat professionnel n'a pas été modifié car il permettait déjà l'organisation de ces aménagements.

**Cette répartition sur six jours, garantit des journées de huit heures d'épreuves au maximum pour les candidats bénéficiant d'un temps de composition majoré d'un tiers.** Seuls quelques candidats passant les épreuves anticipées et terminales en même temps, ainsi que les candidats bénéficiant, par dérogation, d'un tiers temps supplémentaire, ont des journées d'épreuves supérieures à huit heures.

### )) Publication des résultats

Baccalauréat général

Résultats du premier groupe : 6 juillet 2018 matin

Résultats du second groupe : 10 juillet 2018 au soir

Baccalauréat technologique

Résultats du premier groupe : 6 juillet 2018 matin

Résultats du second groupe : 10 juillet 2018 au soir

Baccalauréat professionnel

Résultats du premier groupe : 6 juillet 2018 matin

Résultats du second groupe : 10 juillet 2018 au soir

## Les résultats de la session 2017 du baccalauréat

### ) Taux de réussite de la session 2017 (en %)

	Caen 2017	Rouen 2017	France 2017
Baccalauréat général	90,9	88,9	90,7
Baccalauréat technologique	89,7	89,4	90,5
Baccalauréat professionnel	84,0	79,3	81,5
<b>Total tous bacs</b>	<b>88,7</b>	<b>86,2</b>	<b>87,9</b>

### ) Pourcentage de mentions obtenues en 2017 (en %)

	Caen	Rouen
<b>Baccalauréat général</b>	58	54
<b>Baccalauréat technologique</b>	45	47
<b>Baccalauréat professionnel</b>	56	52

## Le diplôme national du brevet (DNB)

### » Les candidats

2018											
Nombre de candidats	14	50	61	Canada	USA	SPM	Total Caen	27	76	Afrique	Total Rouen
Série collège	7 670	5 198	2 915	625	594	63	17 065	7 290	14 336	1 813	23 439
Série professionnelle	723	753	477			11	1 964	628	1 249		1 877
<b>Total toutes séries</b>	<b>8 393</b>	<b>5 951</b>	<b>3 392</b>	<b>625</b>	<b>594</b>	<b>74</b>	<b>19 029</b>	<b>7 918</b>	<b>15 585</b>	<b>1 813</b>	<b>25 316</b>

### » Le calendrier des épreuves

Jeudi 28 juin 2018	
9 h 00	Français 1 <sup>e</sup> partie (grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée)
10 h 30	Pause
10 h 45	Français 2 <sup>e</sup> partie (rédaction)
14 h 30	Mathématiques
Vendredi 29 juin 2018	
9 h 00	Histoire-géographie / Enseignement Moral et Civique
13 h 30	Sciences (pour la série générale : sciences de la vie et de la Terre et technologie - pour la série professionnelle : physique-chimie et technologie)
15 h 00	Langue vivante étrangère (candidats individuels)

### » Session de remplacement

Une session de remplacement sera organisée en septembre 2018 ; pour les cas particuliers prévus par la réglementation (maladie, décès parental...).

### » Cas particulier des élèves redoublants

(circulaire ministérielle n°2006-0019 du 13 février 2006)

Les redoublants de 3<sup>e</sup> peuvent se représenter au DNB pour obtenir une mention en vue de l'obtention d'une bourse au mérite.

### » Taux de réussite de la session 2017

	Taux de réussite Caen	Taux de réussite Rouen	Taux de réussite France
Toutes séries	88,7 %	88,7 %	89 %

## Les examens de la voie professionnelle de niveaux V et IV

### )) Nombre d'inscrits en 2018

Niveau***	Caen	Rouen
CAP	4 851	7 357
BEP	2 441	4 685
MC 5*	419	299
BP	567	792
MC 4**	21	30
BMA	27	10
DCG	851	176

### )) Calendrier des épreuves

Les épreuves des domaines généraux ont eu lieu du **6 au 8 juin 2018**.

Les autres épreuves se déroulent entre la fin du mois de mai et la fin du mois de juin, en fonction des spécialités.

L'organisation de ces examens dépend notamment de la disponibilité des plateaux techniques nécessaires à la passation des épreuves professionnelles.

### )) Taux de réussite de la session 2017

Niveau***	Caen	Rouen
CAP	84,1 %	85,3 %
BEP	88,9 %	79,6 %
MC 5*	86,0 %	85,7 %
BP	79,3 %	75,3 %
MC 4**	100 %	76,7 %
BMA	94,0 %	50,0 %
DCG	33,0 %	43,0 %

\* Mentions complémentaires de niveau V

\*\* Mentions complémentaires de niveau IV

\*\*\* Niveaux : CAP - Certificat d'Aptitude Professionnelle ; BEP - Brevet d'Études Professionnelles ; BP - Brevet Professionnel ; BMA - Brevet des Métiers d'Art ; DCG - Diplôme de Comptabilité et Gestion.

## Le brevet de technicien supérieur (BTS)

### )) Nombre d'inscrits en 2018

2018											
	14	50	61	Canada	USA	SPM	Total Caen	27	76	Afrique	Total Rouen
Nombre de candidats	2 108	845	418				3 371	540	2 768		3 308

### )) Calendrier des épreuves

Les épreuves ont commencé début mai et se poursuivent jusqu'à la fin du mois de juin.

Il est à noter que les épreuves du BTS diététique sont les seules à se dérouler au mois de septembre (calendrier national).

### )) L'organisation et le déroulement des épreuves

Dans l'académie de Caen, les candidats se répartissent en **62 spécialités différentes**.

Dans l'académie de Rouen, **66 spécialités** sont proposées.

L'organisation de ces examens est inter-académique, au regard du faible nombre de candidats dans certains diplômes.

Les épreuves peuvent se dérouler sous la forme ponctuelle ou bien en contrôle en cours de formation.

### )) Taux de réussite de la session 2017

	2017	
	Caen	Rouen
<b>Taux d'admis</b> (hors BTS diététique)	78,8 %	75,4 %

## La poursuite de la dématérialisation

### Un périmètre étendu pour la session 2018

Le ministère a choisi de déployer le dispositif à la fois sur le champ des examens et des concours.

Sont concernées cette année :

- l'épreuve de section internationale du baccalauréat ;
- les épreuves de langues rares obligatoires et facultatives du baccalauréat ;
- les épreuves de culture générale pour tous les BTS ;
- l'épreuve de « management des entreprises » des BTS tertiaires ;
- les épreuves des BTS opticien lunettier et photographie ;
- le concours général des lycées ;
- les épreuves d'admissibilité des concours enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degrés, pilotés par la DGRH.

### Spécificités du dispositif

Les candidats composent sur des copies spécifiques « numérisables ».

Les copies sont acheminées au rectorat et numérisées par la division des examens et concours.

Les corrections sont effectuées en ligne par les enseignants, sous la coordination des inspecteurs.

### Avantages du procédé

Une fois numérisées, les copies sont gérées avec plus de facilité et de sécurité puisque la multiplication des transports de ces copies est ainsi évitée. De même, tout imprévu peut être résolu plus facilement, sans contrainte de lieu ou d'acteur (remplacement d'un correcteur, problème technique de locaux...). Les candidats peuvent également recevoir leur copie par voie électronique sans avoir à se déplacer.

## La lutte contre la fraude

### )) Mesures mises en oeuvre

Reconduction des dispositions prises depuis la session 2012 :

- signature par les personnels (agents de la division des examens et concours, de l'imprimerie, inspecteurs, concepteurs de sujets,...) de la charte de déontologie des examens publiée au Bulletin Officiel de l'éducation nationale le 12 avril 2012 ;
- affichage dans chaque salle de centre d'examen et lecture lors de la première épreuve d'une fiche d'information rédigée par le ministère relative notamment aux fraudes et aux sanctions encourues ;
- déploiement dans les centres d'épreuves de détecteurs de téléphones portables et de montres connectées.

### )) Le surveillant de salle

En cas de flagrant délit ou de tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle prend toutes mesures pour faire cesser la fraude, sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats. Il dresse un procès verbal contresigné par les autres surveillants et par le ou les auteurs de la fraude.

### )) Le candidat suspecté de fraude

Même pris en flagrant délit, le candidat ne peut être expulsé de la salle qu'en cas d'usurpation d'identité ou de troubles affectant le déroulement de l'épreuve.

Le jury délibère sur les résultats du candidat suspecté de fraude, mais aucun certificat de réussite, ni relevé de notes, ne peut lui être délivré avant le jugement de la section disciplinaire.

### )) Le chef de centre

Sur la base du rapport du surveillant de salle, le chef de centre constitue un dossier de saisine qu'il envoie au recteur, accompagné de son avis sur la matérialité des faits constatés et l'opportunité de poursuivre.

### )) Décision du recteur

C'est au recteur qu'il appartient d'engager ou non des poursuites devant la commission de discipline du baccalauréat, qui devra statuer **dans un délai de deux mois suivant la proclamation des résultats de la session.**

### )) La commission disciplinaire

Le jugement des fraudes au baccalauréat relève d'une commission de discipline du baccalauréat, présidée par un professeur des universités ou un maître de conférences, désigné par le recteur - chancelier des universités.

Elle est également composée d'un inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional (IA-IPR), d'un inspecteur de l'éducation nationale (IEN), d'un chef de centre des épreuves du baccalauréat, d'un enseignant membre du jury de bac, d'un étudiant et d'un élève inscrit en terminale.

Les sanctions encourues par les fraudeurs vont du blâme à l'interdiction temporaire de se présenter à des examens ou de s'inscrire dans l'enseignement supérieur.

## Le dispositif de conservation des notes

### )) Au baccalauréat général et au baccalauréat technologique

Depuis la session 2016, les candidats au baccalauréat général et technologique peuvent demander à bénéficier de la conservation des notes égales ou supérieures à 10, pendant les cinq sessions suivantes. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire et contre les sorties sans diplôme du système éducatif.

Cette mesure de conservation de notes s'appliquait déjà aux sportifs de haut niveau, aux candidats handicapés ou atteints de maladie grave, qu'ils soient scolarisés ou candidats individuels, et qui peuvent conserver les notes même inférieures à 10.

### )) Au baccalauréat professionnel

- Après avoir échoué à l'examen, tous les candidats au baccalauréat professionnel, quel que soit leur statut, conservent, au sein de la même spécialité et pendant cinq ans à compter de leur date d'obtention, le bénéfice de leurs notes **égales ou supérieures à 10** obtenues aux unités. Lors de la session suivante, le calcul de la moyenne générale s'effectue sur la base des notes conservées et des notes obtenues aux évaluations à nouveau réalisées.
- Les candidats issus de la formation professionnelle continue, de l'enseignement à distance et ceux qui se présentent au titre de leur expérience professionnelle peuvent, s'ils ont présenté l'examen sous la forme progressive, choisir également de conserver et reporter, au sein de la même spécialité, dans les mêmes conditions, des notes **inférieures à 10** sur 20 obtenues aux unités.

### )) Les mentions au baccalauréat

- La mention « Assez bien » est décernée aux bacheliers ayant obtenu une note moyenne au moins égale à 12 et inférieure à 14 ;
- La mention « Bien » pour une note moyenne au moins égale à 14 et inférieure à 16 ;
- La mention « Très bien » pour une note moyenne au moins égale à 16.

### )) La souveraineté du jury

Les décisions du jury ont un caractère définitif. Aucune intervention, aucun recours ne permet de le convoquer à nouveau, ni de provoquer une modification de sa décision si celle-ci a été prise en conformité avec les textes réglementaires.

Le candidat peut avoir communication de ses copies d'examen (soit auprès du rectorat, soit auprès du centre de jury, dans un délai maximum d'un an après la notification des résultats) mais, sauf erreur matérielle ou irrégularité de droit, cette communication ne peut entraîner une remise en cause des notes ou du résultat final de l'examen.

Le caractère souverain du jury est la garantie de son indépendance.

### )) La publication des résultats

Les résultats sont affichés dans les centres de jurys et via le web, sur les sites web académiques : <http://publinet.ac-caen.fr/publinet/resultats> et <http://ocean.ac-rouen.fr/publinet/rpub-aca/htm/index.htm>, pour les baccalauréats généraux, technologiques et professionnels.

## || L'ouverture internationale du baccalauréat

### )) L'Abibac

Ce parcours de formation aboutit à la délivrance simultanée du baccalauréat général et de l'Abitur (Allgemeine Hochschulreife) allemand. Les deux examens sont aménagés dans le cadre d'une concertation avec les autorités éducatives allemandes. Cette double délivrance ouvre les mêmes droits à ses titulaires dans les deux pays, notamment pour l'accès à l'enseignement supérieur.

Cette délivrance simultanée ou Abibac, s'adresse à des élèves motivés. Ils sont en général issus d'une section européenne allemand en France ou d'une section bilingue de français en Allemagne. Ces élèves ont acquis un bon niveau dans la langue du partenaire.

Le dispositif repose sur des partenariats entre établissements français et établissements allemands permettant :

- des échanges d'élèves,
- une coopération entre les enseignants pendant le cursus de formation.

Les épreuves en français sont toutes celles qui correspondent à leur série et comptant pour le seul baccalauréat. Les épreuves en allemand correspondent à des épreuves spécifiques comptant à la fois pour le baccalauréat et pour l'Abitur : histoire-géographie (à l'écrit) et allemand (à l'écrit et à l'oral).

Les élèves ayant passé avec succès ces épreuves reçoivent, outre le diplôme du baccalauréat, une attestation de succès à l'Abitur. Cette attestation est délivrée par les autorités compétentes du Land de leur établissement partenaire.

**Dans l'académie de Caen, 24 candidats sont inscrits pour la session 2018 au lycée Salvador Allende d'Hérouville Saint Clair.**

**Dans l'académie de Rouen, un établissement assure cette formation : le lycée Gustave Flaubert à Rouen. 24 candidats sont inscrits pour la session 2018 (21 candidats en 2017).**

### )) Le Bachibac

Le Bachibac permet la délivrance simultanée du baccalauréat français et du bachillerato espagnol. Les élèves qui l'obtiennent peuvent accéder à l'enseignement supérieur français et à l'enseignement supérieur espagnol.

L'organisation des épreuves s'effectue de la même manière que pour l'Abibac.

**Dans l'académie de Caen, le lycée Charles de Gaulle de Caen prépare à ce double diplôme. 19 candidats passent leurs épreuves lors de la session 2018.**

**Depuis la rentrée 2012, le lycée Val de Seine du Grand-Quevilly prépare à la délivrance de ce diplôme. 30 candidats passent leurs épreuves terminales lors de la session 2018 (23 candidats en 2017).**

## » L'Esabac

L'Esabac existe uniquement dans l'académie de Caen.

L'Esabac permet la délivrance simultanée du baccalauréat français et italien.

Les élèves qui l'obtiennent peuvent accéder à l'enseignement supérieur français et à l'enseignement supérieur italien.

**Cette année, 14 candidats sont inscrits au lycée Augustin Fresnel de Caen.**

## » L'Option Internationale Britannique (OIB)

En Normandie, deux lycées publics : Gustave Flaubert à Rouen et Salvador Allende à Hérouville-Saint-Clair, et un lycée privé Saint-Joseph au Havre, proposent une section OIB.

A la fin de ce cursus, les élèves possèdent un excellent niveau d'anglais (oral et écrit), des connaissances bi-culturelles, ainsi qu'une souplesse intellectuelle et culturelle, qui leur permet de devenir d'excellents étudiants en études supérieures en France, en Grande-Bretagne ou dans un autre pays anglophone. Ils deviennent ainsi d'excellents ambassadeurs de la qualité de l'enseignement et de la formation en Normandie.

**Dans l'académie de Caen, 12 candidats passent cette option au baccalauréat en 2018.**

**Dans l'académie de Rouen, 56 candidats passent cette option au baccalauréat en 2018 (contre 47 à la session 2017).**

## I Le nouveau brevet 2018

Pour les candidats scolaires, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) repose sur l'évaluation du socle commun et cinq épreuves obligatoires passées en fin du cycle 4 (classe de troisième).

### )) Une épreuve orale

L'épreuve orale porte sur un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs : elle permet notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale.

L'épreuve orale peut se dérouler selon deux modalités :

- soit via un **entretien individuel** de 15 minutes (5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien) ;
- soit via un **entretien collectif** de 25 minutes (10 minutes d'exposé et 15 minutes d'entretien).

Les candidats individuels ne passent pas d'épreuve orale.

### )) Quatre épreuves écrites

Les épreuves écrites portent sur :

- le **français** (3h) : à partir d'un extrait de texte littéraire et éventuellement d'une image, évaluation des compétences linguistiques (grammaire - dont réécriture-, lexique...) et des compétences de compréhension et d'interprétation + dictée + rédaction ;
- les **mathématiques** (2h) : exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et dont un exercice d'informatique ;
- l'**histoire et géographie** (2h) : analyse et compréhension de documents + utilisation des repères historiques et géographiques + mobilisation des compétences de l'enseignement moral et civique ;
- les **sciences** (1h) (2 disciplines sur les 3) : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie ;
- l'évaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

### )) En option

**Un enseignement facultatif** (latin, grec, langues et cultures européennes, langue et culture régionale, découverte professionnelle...) suivi par le candidat peut lui rapporter un bonus de 10 ou 20 points.

## EN 3<sup>e</sup>, UN BREVET ÉQUILIBRÉ ET CLARIFIÉ

À la fin de son année de 3<sup>e</sup>, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : **le diplôme national du brevet**.

Cette année, le brevet est **renforcé**.  
Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin **comptent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

### L'ÉVALUATION DU SOCLE > 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

**EN OPTION** Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

## LES ÉPREUVES FINALES

400 POINTS



### ÉPREUVE 2

## MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit | 100 POINTS

### ÉPREUVE 4

## SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit | 50 POINTS

### ÉPREUVE 1

## FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h | écrit | 100 POINTS

### ÉPREUVE 3

## HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit | 50 POINTS

### ÉPREUVE 5

## ORAL

Chaque élève présente un projet mené en **histoire des arts** ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | 100 POINTS

ou

25 min. | oral collectif | 100 POINTS



## L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS  
**MENTION**  
**ASSEZ BIEN**

+ DE **560** POINTS  
**MENTION**  
**BIEN**

+ DE **640** POINTS  
**MENTION**  
**TRÈS BIEN**

### LES ÉTAPES DU BREVET

**à partir de novembre**

Les élèves de 3<sup>e</sup> des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement

**dès avril**

Épreuve orale

**fin juin**

Épreuves écrites

**début juillet**

Résultats du brevet

**septembre octobre**

Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine

#### DEVOIRS FAITS

Pendant toute l'année de 3<sup>e</sup>, **DEVOIRS FAITS** accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet.

Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en situation de **handicap** peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

**2 séries** sont proposées : la série générale et la série professionnelle.

À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**

## Le nouveau baccalauréat 2021

### )) Un nouveau baccalauréat général et technologique pour faire réussir les élèves :

- pour en faire un tremplin vers l'enseignement supérieur ;
- pour simplifier une organisation trop complexe ;
- pour une meilleure orientation ;
- pour une évaluation plus régulière des progrès des élèves.

### )) Les clés de la réussite :

- des enseignements communs à tous et la fin des séries en voie générale ;
- un choix de spécialités en classe de première et 2 en terminale ;
- une part de contrôle continu pour favoriser la régularité des apprentissages ;
- une épreuve anticipée de français en première ;
- 4 épreuves finales en terminale dont une épreuve orale ;
- les élèves peuvent bénéficier d'épreuves de rattrapage ;
- des mentions pour valoriser la réussite des élèves.

Plus d'infos : [education.gouv.fr/bac2021](http://education.gouv.fr/bac2021)



**LE  
BACCALAURÉAT  
2021, C'EST :**

**+ plus D'ACCOMPAGNEMENT  
+ plus D'ÉGALITÉ  
+ plus DE RÉUSSITE**

## LES ÉTAPES CLÉS DU LYCÉE

### Rentrée 2018 : la classe de seconde

DÉBUT  
D'ANNÉE

Un test numérique de positionnement pour vous permettre de connaître vos acquis et vos besoins en français et en mathématiques



Un accompagnement personnalisé en expression écrite et orale  
Un accompagnement dédié à l'orientation pour aider les élèves à choisir leur formation et leur projet professionnel

JUIN  
2019

En vue de votre passage en première :  
**Voie générale** : vous choisissez 3 enseignements de spécialité  
**Voie technologique** : vous choisissez une série qui comprend 3 enseignements de spécialité

### Rentrée 2019 : la classe de première

2<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup>  
TRIMESTRES

2 séries d'épreuves communes de contrôle continu

JUIN  
2020

En vue de votre passage en terminale :  
**Voie générale** : vous choisissez 2 enseignements de spécialité parmi ceux déjà suivis  
**Voie technologique** : vous poursuivez 2 enseignements de spécialité de votre série

JUIN  
2020

ÉPREUVES  
FINALES

Épreuve anticipée de français à l'écrit et à l'oral

### Rentrée 2020 : la classe de terminale

2<sup>E</sup>  
TRIMESTRE

Dernière série d'épreuves communes de contrôle continu

PRINTEMPS  
2021

ÉPREUVES  
FINALES

Épreuves écrites dans les 2 enseignements de spécialité choisis

FIN JUIN  
2021

ÉPREUVES  
FINALES

Épreuve écrite de philosophie  
Oral final

JUILLET  
2021

Résultats du baccalauréat

## LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT 2021

### CONTRÔLE CONTINU

40%  
de la note  
finale

60%  
de la note  
finale

### ÉPREUVES FINALES

✓ **10%** de la note finale :  
**bulletins scolaires**  
de première et de terminale

✓ **30%** de la note finale :  
**épreuves communes**  
2 séries en première  
1 série en terminale

✓ **1** épreuve anticipée  
**en première**  
Français écrit et oral

✓ **4** épreuves finales  
**en terminale**  
Enseignements de spécialité (2)  
Philosophie  
Oral final

#### Épreuves communes

dans les **disciplines non évaluées**  
lors des **épreuves finales**.

Pour garantir l'égalité entre les élèves,  
les copies sont **anonymes** et  
**corrigées par d'autres professeurs**  
que ceux de l'élève.

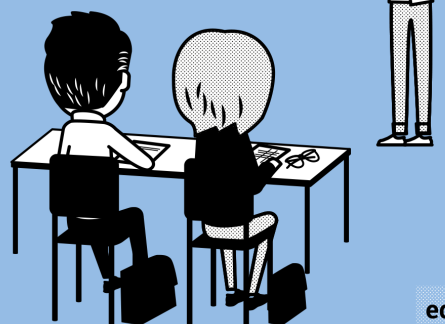
Les exercices des sujets sont issus  
d'une **banque nationale numérique**.

L'EPS est évaluée tout au long  
de l'année de terminale.

#### L'épreuve orale (20 min)

Elle est préparée en **première**  
et en **terminale**.

Elle porte sur un **projet conduit**  
à partir des **enseignements**  
de **spécialité** choisis par l'élève.



Plus d'infos

[education.gouv.fr/bac2021](http://education.gouv.fr/bac2021)







**Dossier de presse - Examens 2018**  
**Académie de Caen et de Rouen**

**Contacts presse : Laure Cours-Mach - 02 31 30 16 35 - 06 79 31 21 09**  
**Carole Fournier - 02 32 08 90 89 - 06 15 63 05 30**

Conception et rédaction : Divisions des examens et concours - Services communication Caen et Rouen

Maquette et mise en page : Anita Locqueneaux - Service communication - académie de Rouen

Crédits photos : Rectorat de Caen - Rouen - Fotolia